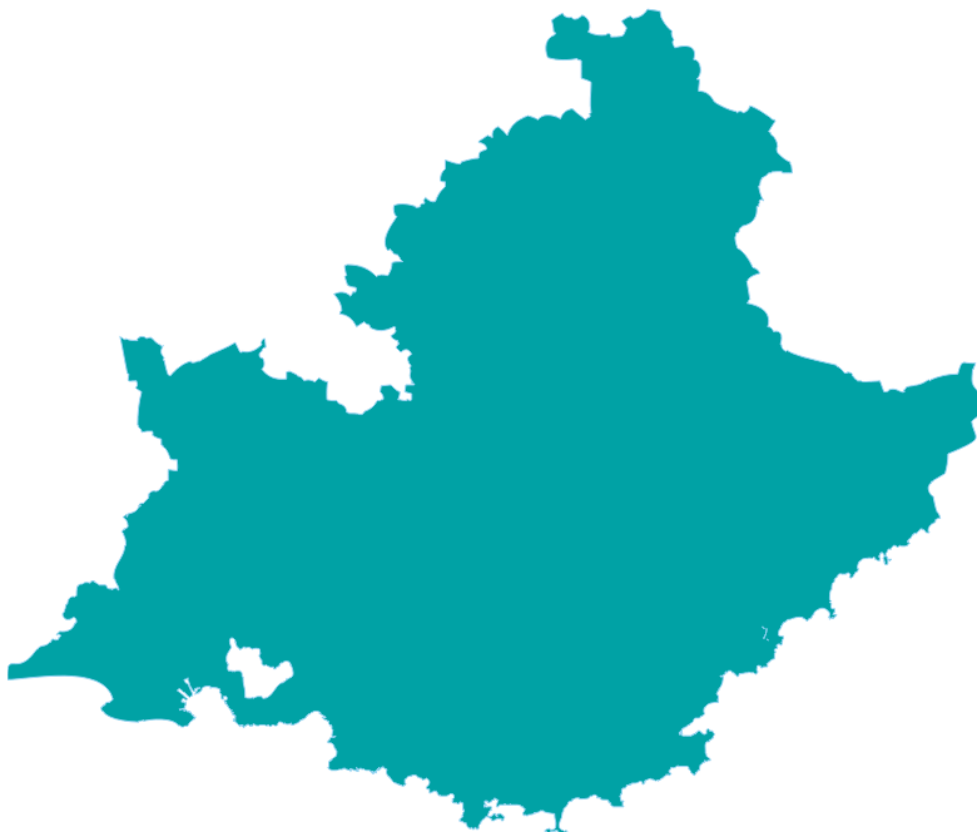


RÉGION



PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

MARCHÉ DU TRAVAIL



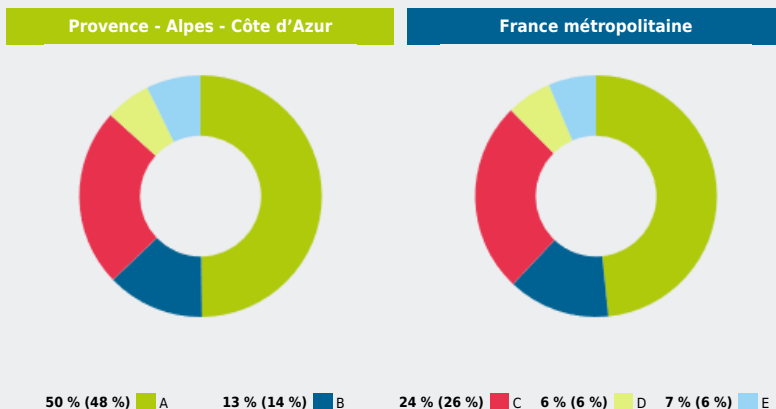
QUELLES SONT LES **CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI** DE LA RÉGION ?



CATÉGORIES ¹ DE DEMANDEURS D'EMPLOI

87 %

des demandeurs d'emploi de la région sont inscrits à France Travail en catégories ABC



448 530

demandeurs d'emploi en catégories ABC, soit

9 %

des demandeurs d'emploi de la France métro.

- 1,4 %

en un an (- 1,5 % en France métro.)

43 %

ont exercé une activité réduite dans le mois (45 % en France métro.) dont

65 %

sur plus d'un mi-temps (65 % en France métro.)

51 %

de femmes (52 % en France métro.)

9 %

de travailleurs handicapés (9 % en France métro.)

42 %

de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail depuis un an et plus (44 % en France métro.)

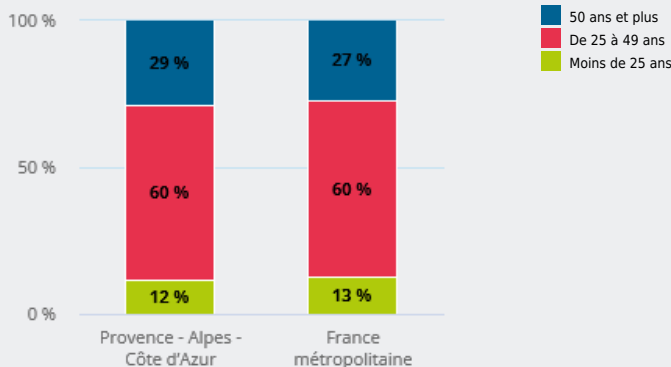
13 %

de bénéficiaires du RSA (13 % en France métro.)

ÂGE DES DEMANDEURS D'EMPLOI ²

60 %

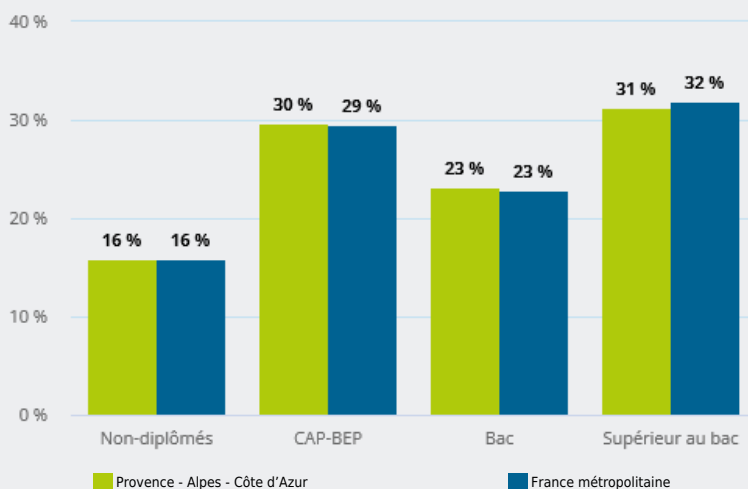
des demandeurs d'emploi de la région ont entre 25 et 49 ans



NIVEAU DE FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI ²

31 %

des demandeurs d'emploi de la région ont un niveau supérieur au bac

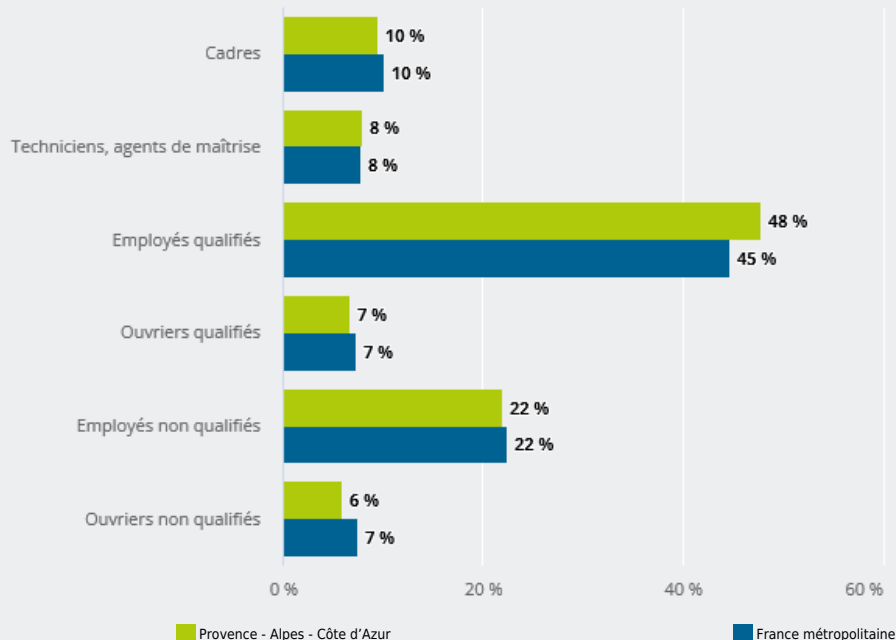




NIVEAU DE QUALIFICATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI ²

48 %

des demandeurs d'emploi de la région ont un niveau de qualification d'employés qualifiés



Les demandeurs d'emploi de la région, sortis des listes de France Travail en 2023, sont restés inscrits **301 jours** en moyenne (314 jours en France métró.)

Source : France Travail, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT)..

Notes :

1 Les demandeurs d'emploi sont présentés selon un regroupement en cinq catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (exemples : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

2 Catégories ABC.